



## VALIANT FLASH

Version 1 / F  
102000013752

1/11

Date de révision: 12.10.2012  
Date d'impression: 12.10.2012

### SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial VALIANT FLASH  
Code du produit (UVP) 05862972

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Fongicide

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Bayer S.A.S.  
Bayer CropScience  
16, rue Jean Marie Leclair  
69009 Lyon  
France

Service responsable E-mail : fds-france@bayercropscience.com

#### 1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'appel d'urgence +33(0)4.72.85.25.25  
Numéro INRS +33(0)1.45.42.59.59

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Xi Irritant, R36  
Carc.Cat.3, R40  
N Dangereux pour l'environnement, R50

##### Classement France (décision d'autorisation de mise sur le marché)

Xi Irritant, R36  
Carc.Cat.3, R40  
N Dangereux pour l'environnement, R50

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Classement France (décision d'autorisation de mise sur le marché)

Soumis à étiquetage réglementaire.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- Fosétyl Aluminium
- Folpel
- Cymoxanil

Symbole(s)  
Xn Nocif

**VALIANT FLASH**Version 1 / F  
102000013752

2/11

Date de révision: 12.10.2012  
Date d'impression: 12.10.2012

N Dangereux pour l'environnement

## Phrase(s) R

R36 Irritant pour les yeux.  
 R40 Effet cancérrogène suspecté - preuves insuffisantes.  
 R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.  
 Contient Cymoxanil, folpet. Peut déclencher une réaction allergique.

## Phrase(s) S

S25 Éviter le contact avec les yeux.  
 S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.  
 S36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.  
 S57 Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.  
 S60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.  
 S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

**2.3 Autres dangers**

Pas d'autres dangers connus.

**SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****3.2 Mélanges****Nature chimique**

Granulés à disperser dans l'eau (WG)  
 Fosétyl aluminium/Folpel/Cymoxanil 50:25:4 %

**Composants dangereux**

Phrase(s) R conformément à la directive 67/548/CEE  
 Mentions de danger conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom	No.-CAS / No.-CE	Classification		Concentration [%]
		Directive 67/548/CEE	Règlement (CE) No 1272/2008	
Fosétyl Aluminium	39148-24-8 254-320-2	Xi; R41	Eye Dam. 1, H318	50,00
Folpel	133-07-3 205-088-6	Carc.Cat.3 R40 Xn; R20 Xi; R36 R43 N; R50	Carc. 2, H351 Acute Tox. 4, H332 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400	25,00

**VALIANT FLASH**Version 1 / F  
102000013752

3/11

Date de révision: 12.10.2012  
Date d'impression: 12.10.2012

Cymoxanil	57966-95-7 261-043-0	Xn; R22 R43 N; R50/53	Acute Tox. 4, H302 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410	4,00
-----------	-------------------------	-----------------------------	--	------

**Autres informations**

Folpel	133-07-3	Facteur M: 10 (acute)
--------	----------	-----------------------

Pour le texte complet des phrases-R/ mentions de danger mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

**SECTION 4: PREMIERS SECOURS****4.1 Description des premiers secours****Conseils généraux**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart. Si des symptômes apparaissent et persistent, consulter un médecin.

**Contact avec la peau**

Nettoyer avec une grande quantité d'eau et du savon, si disponible, avec du polyéthylène glycol 400, puis rincer avec de l'eau.

**Contact avec les yeux**

Garder les yeux ouverts et rincer lentement et délicatement avec de l'eau durant 15-20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil.

**Ingestion**

Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Rincer la bouche et faire boire de l'eau par petites gorgées. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Les symptômes suivants peuvent apparaître : Irritation de la peau, des yeux et des muqueuses

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires****Traitement**

Il n'existe pas d'antidote spécifique.

Traiter de façon symptomatique.

En cas d'ingestion de quantité importante depuis moins de deux heures, procéder à un lavage d'estomac. De plus il est conseillé d'administrer du charbon médicinal et du sulfate de soude.

**SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du



## VALIANT FLASH

Version 1 / F  
102000013752

4/11

Date de révision: 12.10.2012  
Date d'impression: 12.10.2012

dioxyde de carbone.

### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de :

Oxyde de carbone (CO)

Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)

Oxydes de phosphore

Oxydes de soufre

Acide chlorhydrique (HCl)

### 5.3 Conseils aux pompiers

#### Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

#### Information supplémentaire

Eloigner le produit de la source de chaleur, sinon refroidir les containers avec de l'eau.

Dissiper la chaleur pour éviter une élévation de la pression.

Limiter l'épandage des fluides d'extinction.

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées.

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Tenir à l'écart les personnes non autorisés.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les eaux de surface, les égouts et les eaux souterraines.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Méthodes de nettoyage

Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

Récupérer le produit dans un emballage correctement étiqueté et bien fermé.

#### Conseils supplémentaires

Vérifier également l'existence de procédures internes au site.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Informations concernant la manipulation, voir chapitre 7.

Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir chapitre 8.

Informations concernant l'élimination, voir chapitre 13.

## SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Conseils pour une manipulation sans danger

Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

**VALIANT FLASH**Version 1 / F  
102000013752

5/11

Date de révision: 12.10.2012  
Date d'impression: 12.10.2012**Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion**

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

**Mesures d'hygiène**

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Après le travail, se laver aussitôt les mains et éventuellement prendre une douche.

Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Conserver dans le conteneur original.

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Éviter une exposition directe au soleil.

Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

**Précautions pour le stockage en commun**

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

**Matériau approprié**

Film alu composé (épaisseur Alu min 0,007 mm)

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Se référer aux indications de l'étiquette et/ou de la fiche technique.

**SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****8.1 Valeur limite d'exposition**

Composants	No.-CAS	Valeur limite d'exposition	Mise à jour	Base
Folpel	133-07-3	0,1 mg/m <sup>3</sup> (TWA)		OES BCS*
Fosétyl Aluminium	39148-24-8	10 mg/m <sup>3</sup> (TWA)		OES BCS*

\*OES BCS : Valeur limite interne Bayer CropScience pour l'exposition professionnelle (Occupational Exposure Standard)

**8.2 Contrôles de l'exposition****Équipement de protection individuelle**

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

**Protection respiratoire**

Porter un masque filtrant les particules (facteur de protection 4) de type EN149FFP1 ou équivalent.

Les protections respiratoires ne doivent être utilisées que lors d'expositions de courte durée, après que toutes les mesures de réduction de l'exposition à la source ont été mises en place ( par exemple un confinement et/ou une ventilation), de manière à maîtriser les risques résiduels. Veiller à toujours respecter les instructions du fabricant concernant le port et l'entretien des appareils respiratoires.

**VALIANT FLASH**Version 1 / F  
102000013752

6/11

Date de révision: 12.10.2012  
Date d'impression: 12.10.2012

---

Protection des mains	Porter des gants nitrile estampillés CE ou équivalent (épaisseur minimum 0,4 mm). Les laver en cas de contamination. Les jeter lorsque la contamination externe ne peut pas être éliminée, lorsqu'ils sont percés ou contaminés à l'intérieur. Se laver les mains systématiquement avant de manger, boire, fumer ou d'aller aux toilettes.
Protection des yeux	Porter des lunettes masque conformes à la norme EN166 (domaine d'utilisation 5).
Protection de la peau et du corps	Porter une combinaison standard et un vêtement de type 5. Porter deux couches de vêtements dans la mesure du possible. Une combinaison en coton ou coton/polyester doit être portée sous le vêtement de protection chimique et nettoyée fréquemment par une blanchisserie industrielle.

---

**SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Forme	granulé dispersible dans l'eau
Couleur	beige
Odeur	faible, caractéristique
pH	env. 3,0 - 4,0 à 1 % (23 °C) (eau désionisée)
Point d'éclair	non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	Le produit n'est pas facilement inflammable.
Température d'auto-inflammabilité	395 °C
Masse volumique apparente	env. 600 - 700 kg/m <sup>3</sup> (non tassé)
Hydrosolubilité	dispersable
Coefficient de partage n-octanol/eau	log Poe: -2,1 La valeur fournie concerne la matière active technique fosétyl aluminium.  log Poe: 3,1 La valeur fournie concerne la matière active technique folpel.  log Poe: 0,64 La valeur fournie concerne la matière active technique cymoxanil.
Propriétés comburantes	Le produit n'est pas comburant



## VALIANT FLASH

Version 1 / F  
102000013752

7/11

Date de révision: 12.10.2012  
Date d'impression: 12.10.2012

Explosivité Non-explosif  
92/69/CEE, A.14 / OCDE 113

Teneur en poussières pratiquement sans poussières

### 9.2 Autres données

Pas d'information supplémentaire disponible liée à la sécurité.

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1 Réactivité

#### Aptitude à s'échauffer spontanément

Peut s'auto-échauffer en cas de stockage en masse à température élevée.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses si les recommandations de stockage et de manipulation sont respectées.

### 10.4 Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

### 10.5 Matières incompatibles

Stocker dans l'emballage d'origine.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Il n'y a pas de produits de décomposition en utilisation normale.

## SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale DL50 (rat) > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée DL50 (rat) > 2.000 mg/kg

Irritation de la peau Pas d'irritation de la peau (lapin)

Irritation des yeux Irritant pour les yeux. (lapin)

Sensibilisation Non sensibilisant. (cochon d'Inde)  
OCDE Ligne Directrice 406, Test de Buehler

#### Evaluation de la toxicité à dose répétée

Fosétyl Aluminium : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité organo-toxique spécifique lors des expérimentations animales.

Folpet : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité organo-toxique spécifique lors des expérimentations animales.

Cymoxanil : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité organo-toxique spécifique lors des expérimentations animales.



## VALIANT FLASH

Version 1 / F  
102000013752

8/11

Date de révision: 12.10.2012  
Date d'impression: 12.10.2012

### Evaluation de la mutagénèse

Fosétyl Aluminium : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique sur la base de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.

Folpet : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique à partir des résultats évidents observés dans de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.

Cymoxanil : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique sur la base de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.

### Evaluation de la cancérogénicité

Fosétyl Aluminium : Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérogène lors des études chroniques par voie orale chez le rat et la souris.

Folpet : Cette substance a provoqué une incidence accrue des tumeurs à fortes doses chez les souris de(s) organe(s) suivant(s) : duodénum. Le mécanisme qui déclenche des tumeurs chez les rongeurs n'est pas applicable aux faibles niveaux d'exposition d'une utilisation normale. Folpet : Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérogène lors des études chroniques par voie orale chez le rat.

Cymoxanil : Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérogène lors des études chroniques par voie orale chez le rat et la souris.

### Evaluation de la toxicité pour la reproduction

Fosétyl Aluminium : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat.

Folpet : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat.

Cymoxanil : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat.

### Evaluation de la toxicité pour le développement

Fosétyl Aluminium : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité développementale chez le rat et le lapin.

Folpet : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité développementale chez le rat et le lapin.

Cymoxanil : Cette substance a provoqué des effets toxiques sur le développement seulement à des doses produisant une toxicité systémique chez les mères. Les effets sur le développement observés avec Cymoxanil sont liés à la toxicité maternelle.

---

## SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1 Toxicité

Toxicité pour le poisson CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)) 0,304 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les invertébrés aquatiques CE50 (Puce aquatique (Daphnia magna)) 3,9 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité des plantes aquatiques CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata) 12,6 mg/l  
Taux de croissance; Durée d'exposition: 72 h

### 12.2 Persistance et dégradabilité





## VALIANT FLASH

Version 1 / F  
102000013752

9/11

Date de révision: 12.10.2012  
Date d'impression: 12.10.2012

Biodégradabilité Non applicable pour ce mélange.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Non applicable pour ce mélange.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Non applicable pour ce mélange.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Sans objet car une évaluation du risque chimique n'est pas exigée.

### 12.6 Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire  
Pas d'autre effet à signaler.

## SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

Sous réserve d'observer les règlements en vigueur et, le cas échéant, après accord avec le service de collecte et les autorités compétentes, le produit peut être transporté sur une décharge ou dans une installation d'incinération.

#### Emballages contaminés

Vider, rincer et éliminer les emballages vides. Les remettre à un service de collecte spécifique aux produits professionnels comme la filière ADIVALOR, ou à un autre service de collecte spécifique comme Eco-Emballages (Point Vert) pour les produits grand public.

#### Code d'élimination des déchets

020108 déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### ADR/RID/ADN

14.1 Numéro ONU	<b>3077</b>
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	<b>MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (FOLPEL MELANGE)</b>
14.3 Classe(s) relative(s) au transport	<b>9</b>
14.4 Groupe d'emballage	<b>III</b>
14.5 Marque dangereux pour l'environnement	<b>OUI</b>
Code danger	<b>90</b>
Code tunnel	<b>E</b>

Cette classification n'est en principe pas valable pour le transport par bateau-citerne sur les voies navigables. Veuillez vous adresser au fabricant pour plus d'informations.

### IMDG



## VALIANT FLASH

Version 1 / F  
102000013752

10/11

Date de révision: 12.10.2012  
Date d'impression: 12.10.2012

14.1 Numéro ONU	<b>3077</b>
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (FOLPET MIXTURE)
14.3 Classe(s) relative(s) au transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Polluant marin	OUI

### IATA

14.1 Numéro ONU	<b>3077</b>
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (FOLPET MIXTURE )
14.3 Classe(s) relative(s) au transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Marque dangereux pour l'environnement	OUI

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les sections 6 à 8 de cette fiche de données de sécurité.

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Pas de transport en vrac conformément au Recueil IBC.

Autres Informations Exempté de la classe 4.2 si transporté dans des emballages inférieurs à 3 m3 (ADR § 2.2.42.1.5 , IMDG § 2.4.3.2.3.2, IATA § 3.4.2.3.3.1).

## SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Information supplémentaire  
Classement OMS : III (Peu dangereux)

Législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (Loi du 19/07/76 modifiée et Décret du 08/07/09)  
Rubrique n° 1172 : Stockage et emploi de substances dangereuses pour l'environnement (très toxiques pour les organismes aquatiques)

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation du risque chimique n'est pas exigée.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Texte des phrases R mentionnées dans la Section 3



## VALIANT FLASH

Version 1 / F  
102000013752

11/11

Date de révision: 12.10.2012  
Date d'impression: 12.10.2012

R20	Nocif par inhalation.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R36	Irritant pour les yeux.
R40	Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### Texte des mentions de danger mentionnées dans la Section 3

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont conformes aux dispositions des Règlements (CE) no. 1907/2006 et (UE) no. 453/2010 et leurs amendements. Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Les informations données satisfont aux dispositions réglementaires communautaires en vigueur. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires nationaux en vigueur.

Objet de la révision: Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) N° 453/2010.

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.